

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit du mois de mars à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de mars 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017  
Séance du 28 Mars 2017

N° 01  
Objet : Commission d'Appel  
d'Offre à caractère permanent  
Désignation des membres

Est nommé secrétaire de séance : BREMOND Danièle

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n°2), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n°14), DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

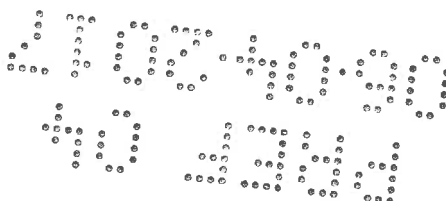
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

**Etaient représentés :**

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à MUNOZ MALDONADO Julien  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle  
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à CHATARD Gilles  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 2)  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia  
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles  
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

**Etaient excusés :**

LEJOSNE Patrick  
TONELLI Corinne



**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offre est composée conformément aux dispositions de l'article L 14111-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant pour un établissement public, que la commission d'appel d'offre est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que le Conseil Communautaire a fixé les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offre, par délibération du 15 février 2017,

Dans ce cadre, deux listes ont été déposées :

**Liste 1 :**

Titulaires :

BAILLE Denis  
GERARD Paul  
POULEAU Philippe  
BLANC Michel  
BRUN Patricia

Suppléants :

VIVOS Patrick  
SERRA Victor  
MARTIN Emmanuelle  
SUZOR Pierre  
HERMITTE Francis

**Liste 2**

BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
THONNATTE Lionel  
DE VALCKENAERE Gilles

Le Conseil,

- Décide la création d'une commission d'une commission d'appel d'offre à caractère permanent
- Procède aux opérations électorales suivant les modalités fixées par les articles L5211-1 et L2121-21 du CGCT, lesquels prévoient la désignation dans le cadre d'un scrutin secret sauf si le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité, de ne pas y procéder.

Aux termes de ces opérations, les résultats du scrutin sont comme suit :

Nombre de votants : 77

Bulletins blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrage exprimés : 70

Sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 14

	Voix obtenues	Attribution au quotient (= 1 <sup>ère</sup> répartition)	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1	61	4	0	4
Liste 2	9	0	1	1

Sont déclarés élus les membres suivants :

### Titulaires

BAILLE Denis  
 PAUL Gérard  
 POULEAU Philippe  
 BLANC Michel  
 BAUDOUI MAUREL Marie Anne

### Suppléants

VIVOS Patrick  
 SERRA Victor  
 MARTIN Emmanuelle  
 SUZOR Pierre  
 HERMITTE Francis

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

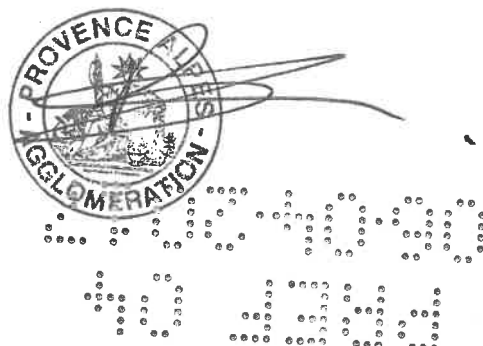
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



ACTE notifié à Monsieur le Préfet le : - 6 AVR. 2017  
 reçu à la Communauté d'agglomération

Provence Alpes Agglomération et publié le - 6 AVR. 2017  
 certifié exécutoire

la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030